

# MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016

**Paris, le 20 mars 2017** – Le Document de référence 2016 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 20 mars 2017. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Nexans ([www.nexans.com/dr2016](http://www.nexans.com/dr2016)) ainsi que sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Ce Document de référence inclut notamment le rapport financier annuel 2016, le rapport du Président du Conseil d'Administration prévu à l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que les rapports des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

### Calendrier financier

3 mai 2017 : Information financière du premier trimestre 2017

11 mai 2017: Assemblée Générale des Actionnaires

27 juillet 2017: Résultats du premier semestre 2017

---

### A propos de Nexans

Nexans donne de l'énergie à la vie par une large gamme de câbles et solutions de câblage qui permet d'accroître la performance de ses clients dans le monde entier. Les équipes du Groupe agissent comme partenaires au service de leurs clients dans quatre principaux domaines d'activités : le transport et la distribution d'énergie (réseaux terrestres et sous-marins) les ressources énergétiques (pétrole et gaz, mines et énergies renouvelables), les transports (routiers, ferroviaires, aériens et maritimes) et le bâtiment (commercial, résidentiel et centres de données). La stratégie de Nexans s'appuie sur une innovation continue des produits, des offres de solutions et de services, mais aussi sur l'implication des équipes, l'accompagnement des clients et l'adoption de procédés industriels sûrs et respectueux de l'environnement.

En 2013, Nexans est devenu le premier acteur de l'industrie du câble à créer une Fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde.

Nexans est un membre actif d'Europacable, l'association européenne des fabricants de fils et câbles. Le Groupe est signataire de la Charte de l'industrie Europacable, expression de l'attachement des membres aux principes et objectifs du développement du câble éthique, durable et de haute qualité.

Présent industriellement dans 40 pays et avec des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie près de 26 000 personnes. En 2016, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.nexans.com](http://www.nexans.com)

### Contacts :

#### Presse

Angéline Afanoukoe

Tél. : +33 (0)1 73 23 84 12

[angeline.afanoukoe@nexans.com](mailto:angeline.afanoukoe@nexans.com)

#### Relations investisseurs

Michel Gédéon

Tél. : +33 (0)1 73 23 85 31

[michel.gedeon@nexans.com](mailto:michel.gedeon@nexans.com)